



**Bulletin d'inscription :**  
**Camps à la « Ferme les Biolles » été 2017**

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... Age : .....

**Fils/ fille de père / mère / représentant légal :**

.....  
 .....

Adresse complète : .....

Rue : .....

Code postal : ..... ville : .....

Courriel : .....

Tél. : .....

Tél. portable(s) : (mère).....(père).....

**Autre personne à avertir en cas d'urgence :**

Nom et prénom : .....

Qualité (parents, amis, voisins, etc.) : .....

Tél. : .....

**Camps à la « Ferme les Biolles » à Oleyres****Dates à choix :                    du 2 au 7 juillet 2017****du 9 au 14 juillet 2017**

---

**La semaine**

du dimanche 16h00 au vendredi 15h  
Frs 500.-/ semaine en pension complète

---

**ou**

---

**plusieurs jours : 3-4-5-6-10-11-12-13 juillet**

(9h15-17h)

Frs 70.-/jour avec le dîner

---

**Semaine** choisie : du ..... au .....

**Jours** choisis : le ....., le .....,

le ....., le .....,

le....., le .....,

le....., le .....

**Paiement sur le compte : 34-495260-5**

**Veillez noter le no de compte pour le paiement, il ne vous sera pas envoyer de bulletin de versement.**

**Camps à la « Ferme les Biolles » à Oleyres**

**QUESTIONNAIRE MÉDICAL - CONFIDENTIEL**

**Votre enfant**

A-t-il une maladie chronique ? .....

Prend-il des médicaments chaque jour ?.....

Si oui, veuillez indiquer le nom du-des médicament-s et la-les posologie(s) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Porte-t-il des lunettes ?.....

Porte- il un appareil dentaire ou acoustique ?.....

.....

Dort-il bien ? .....

Mouille-t-il encore son lit ?.....

.....

Présente-t-il ? (si oui, veuillez cocher d'une croix)

- Mal du voyage
- Maladies de peau
- Asthme
- Rhume des foins
- Autres allergies

- Handicap
- Troubles du comportement

Si vous avez cocher un des points ci-dessus, veuillez le définir :

.....

.....

.....

.....

Remarque(s) particulières et indications des éventuelles difficultés de santé ou de tout autre problème important demandant à prendre des précautions particulières :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Les parents sont responsables de signaler les besoins spéciaux concernant leur(s) enfant(s). En aucun cas la responsabilité des responsables de camps ne pourra être engagée en cas de déficit d'information de la part du/des parents et/ou du responsable légal. Au surplus, les responsables de camps sont autorisés à ne pas accepter un enfant ou à le renvoyer à la maison sans dédommagement si sa prise en charge ne peut pas être garantie de manière satisfaisante.**

## Camps à la « Ferme les Biolles » à Oleyres

### DÉCLARATIONS – SIGNATURE(S) Le(la) soussigné(e) déclare :

- inscrire son enfant au camp à la ferme, avec son accord, et l'autorise à participer à toutes les activités prévues durant le séjour ;
- le camps doit être payé avant le 15 juin 2017 sur le CCP 34-495260-5 avec la mention camps à la ferme, la date du camps et les noms et prénoms de l'enfant, le paiement faisant office d'inscription définitive ;
- que tous les renseignements fournis et figurant dans le présent bulletin d'inscription sont exacts ;
- que son enfant est en bonne santé et qu'il est assuré contre la maladie et les risques d'accident pouvant survenir pendant le séjour ainsi qu'en matière de responsabilité civile ;
- autoriser le responsable du camp à administrer, en cas de bagatelle, toutes formes de médicaments sans ordonnance (médication en vente libre, homéopathique, etc.) ;
- accepter qu'en cas d'annulation de la part du participant et quels qu'en soient les motifs, un montant de Frs 50.- sera retenu au titre de frais de dossier. De plus, si l'annulation intervient dans les 2 semaines avant le début du camp, la moitié du prix du camp reste due au responsable du camp, sauf sur présentation d'un certificat médical ;
- accepter, qu' en cas de maladie, accident durant le camp, l'enfant soit renvoyer à la maison pour y recevoir les soins nécessaires et que dans ce cas, la totalité du prix du camp reste due au responsable du camp; et que dès que la situation le permet, l'enfant peut rejoindre le camps.
- prendre bonne note que le camp à la ferme n'est pas responsable des objets personnels qui pourraient être endommagés, perdus ou volés lors du séjour. De plus, les appareils électroniques, natels, baladeurs, appareils photos ne sont pas admis sur le lieu du camp, sous peine de confiscation jusqu'à la fin du séjour ;
- accepter que son enfant puisse être pris en photo ou filmé durant son séjour et diffusé sur facebook et à des fins de souvenirs à l'intention des participants du camp (enfants et moniteur-trice-s) ;
- prendre note que le maquillage, l'alcool, la fumée sur le lieu du camp est strictement interdite par les participants, sous peine de renvoi ;

Lieu et date : .....

Signature du père / mère / représentant légal :

.....

- Le bulletin d'inscription est à retourner dûment rempli à Mme Alexandra Läderach, responsable du camp, Les Biolles 7, 1580 Oleyres.

Le camp ou les journées à la ferme doivent être réglés avant le 15 juin 2017 sur le compte postal : 34-495260-5

Si la situation médicale de l'enfant était amenée à changer entre le moment de l'inscription et le camp de vacances, le-la soussigné(e) s'engage à renseigner les responsables du camp.

## Camps à la « Ferme les Biolles » à Oleyres

**Document à conserver****Semaine à la ferme**

du dimanche 16h00 au vendredi 15h  
Frs 500.-/ semaine en pension complète

**Semaine** choisie : du ..... au .....

**Journée à la ferme**

(9h15-17h)  
Frs 70.-/jour avec le dîner

**Jours** choisis : le ....., le .....,  
le ....., le .....,  
le....., le .....,  
le....., le .....

Le dimanche 2 et le dimanche 9 juillet, les enfants doivent arriver avec un pique-nique.

Le camp ou les journées à la ferme doivent être réglés avant le 15 juin 2017 sur le compte postal : **34-495260-5**. Il ne sera pas envoyé de BV.